



École
nationale
des
chartes

POSTE VACANT DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN INGÉNIERIE DE LA DONNÉE ET DU DOCUMENT

POSTE À POURVOIR AU 1^{ER} OCTOBRE 2022

Dans le cadre du décret n°89-710 du 28 septembre 1989 portant statut particulier du corps des directeurs d'études et du corps des maîtres de conférences de l'École pratique des hautes études, de l'École nationale des chartes et de l'École française d'Extrême-Orient

Un emploi de maître de conférences en ingénierie de la donnée et du document est déclaré vacant à compter de la prochaine année académique 2022-2023 à l'École nationale des chartes en 8^e, 9^e, 21^e et 22^e sections.

Il peut être pourvu par détachement pour une période de trois ans renouvelables.

CONTEXTE :

Depuis 200 ans, l'École des chartes forme les cadres de la conservation du patrimoine, principalement écrit, ainsi que des chercheurs et des enseignants-chercheurs dans le domaine des sciences historiques.

Le patrimoine écrit est aujourd'hui de plus en plus numérique, quel que soit son origine (administrations, entreprises, associations, particuliers) ou sa forme (actes administratifs, cartographie, publications sous toutes leurs formes, manuscrits, etc.), et il se présente de plus en plus sous forme de données. Par ailleurs, le traitement dont il fait l'objet est de plus en plus numérique (collecte, description, diffusion et valorisation), avec une ouverture récente sur les opportunités fournies par l'intelligence artificielle, que ce soit pour le patrimoine écrit ancien ou contemporain.

En 2006, a été créé, à l'École nationale des chartes, un master « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire » (TNAH), afin de prendre en compte les enjeux scientifiques du traitement des sources historiques et littéraires (objets, textes, images) par les technologies numériques, avec pour ambition de fournir aux étudiants inscrits les méthodes permettant de les analyser, ainsi que les technologies utiles à leur recherche et à l'exercice de leur futur métier.

Quinze ans après sa création, l'École souhaite accompagner l'évolution souhaitée du master pour tenir compte de :

- l'insertion professionnelle actuelle des diplômés du master ;
- l'évolution des métiers de la conservation du patrimoine et de la recherche dans un environnement numérique prédominant, où

PSL 

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 21 65

rh@chartes.psl.eu@
chartes.psl.eu

www.chartes.psl.eu

les données (*data*) le disputent aux documents et où les technologies d'intelligence artificielle ouvrent de nouvelles opportunités.

L'ouverture d'un poste de maître de conférences titulaire répond au besoin d'accompagner l'évolution du master TNAH qu'a préconisée son conseil de perfectionnement et qui a amené l'École à souhaiter modifier l'intitulé de sa mention, d'« Archives » en « Ingénierie de la donnée et du document ». Dans cette optique, les diplômés du master devront, à terme, pouvoir satisfaire à deux grands enjeux :

- la gestion de projets de traitement du patrimoine écrit, et de leurs enjeux de valorisation et de communication (M2 actuel de TNAH) ;
- la maîtrise de l'environnement de production, de collecte, de description du patrimoine écrit nativement numérique (document comme données) (extension souhaitée de l'actuel M2 de TNAH : « ingénierie du patrimoine nativement numérique »).

En clarifiant son offre de formation, l'École souhaite ainsi offrir des parcours de haut niveau à la fois distincts et complémentaires : maîtrise des enjeux de l'intelligence et de la conservation du patrimoine écrit (diplôme d'Archiviste Paléographe) ; science des données et recherche en humanités numériques (master Humanités Numériques) ; ingénierie de la donnée et du document (master Technologies Numériques Appliquées à l'Histoire).

PROFIL DU POSTE :

Activités d'enseignement :

Le titulaire assurera un service comprenant des enseignements dans le cadre des diplômes délivrés par l'École nationale des chartes, principalement le master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » ; en complément, dans le master Humanités Numériques ou dans le parcours Archiviste Paléographe.

L'enseignement dispensé pourra porter :

- sur la gestion des projets numériques en lien avec le patrimoine écrit ; l'application des technologies numériques – y compris d'intelligence artificielle – au patrimoine écrit ;
- sur le développement logiciel et l'ingénierie des données historiques et patrimoniales (algorithmie, développement web, modélisation XML, programmation, bases de données, programmation PHP, JavaScript, ou technologies du web sémantique : RDF, SPARQL, OWL, etc.) ; dans ce cas, la maîtrise d'un langage de programmation (Python, XSLT ou XQuery) et/ou

d'un langage d'encodage (XML/EAD ou autre) est vivement souhaitée ;

- à terme (dans le cadre de l'extension souhaitée vers l'ingénierie du patrimoine nativement numérique), sur la typologie des objets numériques constitutive du patrimoine écrit contemporain, le droit du numérique, les standards d'interopérabilité et de description ; la conservation/pérennisation des documents et des données numériques et le records management correspondant.

En outre, il/elle assurera une mission d'encadrement des stages et travaux de recherche des étudiants du master « Technologies numériques appliquées à l'histoire ». Il/elle participera à ce titre aux jurys correspondants.

Il/elle pourra également être amené(e) à assurer des enseignements dans le cadre d'actions de formation continue proposées par l'établissement.

Il/elle participera aux programmes internationaux d'enseignement de l'École.

Il/elle pourra être amené(e) à siéger comme membre de jurys organisés par l'École.

Responsabilité pédagogique :

Le titulaire assurera la responsabilité pédagogique de l'actuel parcours de master « Technologies numériques appliquées à l'histoire », dont il/elle coordonnera les enseignements et animera l'équipe enseignante.

À ce titre, il/elle doit notamment assurer la coordination de l'ensemble des modules d'enseignement (cours, TD, visites) et proposer les intervenants extérieurs à la direction des études de l'École. Il/elle est également responsable du suivi individualisé des stages du second semestre et coordonne les soutenances de fin de scolarité.

Il/elle participera aux séances du conseil de perfectionnement de la mention « Ingénierie numérique de la donnée et du document » ; dans ce cadre, il/elle sera en particulier chargé(e) d'accompagner l'extension souhaitée du master à l'« ingénierie du patrimoine nativement numérique ».

Pour ce faire, il/elle s'appuie sur les services de la direction des études pour la gestion administrative du diplôme (inscription des étudiants, contrats de travail et rémunération des intervenants extérieurs, etc.) et pour le suivi des stagiaires inscrits en formation continue.

Cette responsabilité fera l'objet d'une décharge de service qui sera votée en conseil scientifique à un niveau équivalent aux standards universitaires.

Activités de recherche :

Le titulaire est rattaché pour son activité de recherche au Centre Jean Mabillon, équipe d'accueil de l'École. Dans ce cadre, il/elle a vocation à développer des projets de recherche en lien avec ses enseignements et avec les axes de recherche du CJM.

Il/elle participera également à l'élaboration et à la coordination de projets de recherche collectifs de l'École des chartes, du Centre Jean-Mabillon et de l'université PSL, dans les domaines liés à ses spécialités.

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

L'École nationale des chartes est un grand établissement d'enseignement et de recherche en sciences historiques, philologiques et sociales. Elle recrute et forme des chercheurs expérimentés, notamment des futurs conservateurs du patrimoine et des bibliothèques.

Elle est membre de l'Université PSL et du campus Condorcet.

Localisation du poste : 65 rue de Richelieu, 75002 Paris et Campus Condorcet, Aubervilliers.

CONDITIONS À REMPLIR POUR DEPOSER UNE CANDIDATURE

Ce poste est ouvert (art. 23 du décret statutaire n°89-710 du 28 septembre 1989) :

- aux titulaires d'un doctorat d'Etat, d'un doctorat prévu par l'article 16 de la loi du 26 janvier 1984, d'un doctorat de 3ème cycle ou d'un diplôme de docteur-ingénieur ;
- aux personnes justifiant de titres universitaires étrangers ou de travaux de recherche en France ou à l'étranger, jugés équivalents ;
- aux personnes comptant au 31 décembre de l'année du concours au moins huit ans d'activité professionnelle à l'exclusion des activités de chercheur dans les établissements publics à caractère scientifique et technologique ou des activités d'enseignant et âgées de moins de quarante-cinq ans à cette même date ;
- aux maîtres de conférences de l'Ecole pratique des hautes études, de l'Ecole nationale des chartes et de l'Ecole française d'Extrême-Orient associés, comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins un an d'ancienneté en qualité d'associé à temps plein.

Les personnes ne possédant pas la nationalité française peuvent se

présenter à ce concours.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats doivent présenter un dossier comportant :

Pièces administratives :

- une déclaration de candidature datée et signée sur papier libre adressée à la directrice de l'École nationale des chartes ;
- une copie recto/verso d'une pièce d'identité ;
- le dernier arrêté de promotion (pour les fonctionnaires en poste) ;
- une copie du dernier diplôme (avec sa traduction en français le cas échéant) ;

Pièces scientifiques :

- un curriculum vitae ;
- un exposé des titres et travaux (20 pages maximum) et une liste des publications ;
- le rapport de soutenance de la thèse de doctorat ;
- un projet de recherche et d'enseignement (10 pages maximum) portant sur un volume théorique 144 heures TD de cours annuelles (non déduite la décharge pour raisons de service).

Ces éléments devront être transmis par voie électronique à l'attention de la directrice de l'École nationale des chartes pour le 30 mars 2022 à 19h au plus tard, à l'adresse suivante :

recrutement@chartes.psl.eu

CONTACTS :

- pour tout renseignement d'ordre scientifique : M. Nicolas Buat : 01 55 42 75 01 – nicolas.buat@chartes.psl.eu
- pour tout renseignement d'ordre administratif : Mme Amel Benreguig (01 55 42 21 65 – rh@chartes.psl.eu).